



Avocats ■ Rechtsanwälte

## Markus Erkert

Associé

Avocat au Barreau de Paris, Rechtsanwalt

Markus Erkert conseille et représente des entreprises et des groupes internationaux, issus pour la plupart de pays germanophones, dans le domaine du droit du travail français individuel et collectif.

### Champ d'intervention :

Markus Erkert conseille les entreprises dans le cadre de la rédaction et de la rupture de contrats de travail et se charge des négociations et du contentieux y afférent. Il conseille les services des ressources humaines dans leur activité quotidienne. Il assiste également les entreprises dans le cadre de restructurations ou d'audits d'acquisition. Il s'occupe par ailleurs de la mise en place des relations contractuelles entre l'entreprise et ses mandataires sociaux ou ses cadres dirigeants, sous l'angle du droit du travail et du droit des sociétés, ainsi que des questions relatives à la gouvernance d'entreprise. Markus Erkert conseille en outre les entreprises en cas de détachement ou d'expatriation de salariés. Intervenant apprécié sur différents sujets du droit du travail, il anime aussi des formations internes à destination des entreprises.

### Ses domaines de compétence sont :

Droit du travail, droit des sociétés

### Parcours :

- Études de droit à Tübingen et examen d'aptitude français pour les avocats étrangers
- Exercice dans différents cabinets d'avocats franco-allemands à Paris
- Il a rejoint GGV en 2007 et est membre de « l'Équipe Franco-Allemande »

### Langues :

Allemand (langue maternelle), français et anglais



### Contact

223, rue Saint-Honoré

75001 Paris

France

Tél. +33 1 44 51 05 70

erkert@gg-v.net

www.gg-v.fr